



Fédération des syndicats SUD Éducation
31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris
Téléphone : 01 58 39 30 12
Courrier électronique : fede@sudeducation.org

Union
syndicale
Solidaires

La Fédération des syndicats SUD éducation
organise
un stage de formation syndicale

Cefi **Solidaires**

« Les statuts et le juridique au service des personnels et de l'animation syndicale »

Objectifs

Parce que le juridique est un outil dans la défense des travailleurs au quotidien mais aussi dans la défense des droits syndicaux et de nos libertés.

Parce qu'il est nécessaire de suivre les évolutions de nos statuts et qu'une réflexion commune sur ces questions ne peut qu'être vue collectivement!

Pour qui ?

Pour les animatrices-eurs des équipes syndicales

Pour celles et ceux qui pourraient réinvestir cela lors de formations locales

Pour les militant-e-s qui ont besoin de voir ou revoir l'essentiel à savoir en matière statutaire et les outils juridiques pour se défendre et agir syndicalement

FORMATION FEDERALE JURIDIQUE NIVEAU 1

Durée 2 jours: **les jeudi 21 et vendredi 22 novembre 2019**

Introduction au juridique

hiérarchie des normes, différentes juridictions, recours, méthodes de recherche des textes, mutualisation, échanges concrets sur les réflexes de base dans l'utilisation des moyens juridiques pour l'action syndicale.

Droit des fonctionnaires

droits et garanties, obligations, le statut général, la FPE, la FPT, statuts dans l'éducation nationale, les instances, le paritarisme, procédure disciplinaire

Droit syndical

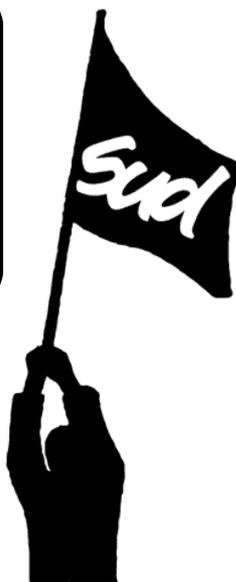
particularité dans la FP/FPE/FPT/éducation, droit de grève, réunions, représentativité, locaux, moyens, diffusion, délégués, décharges, ASA, stages et refus de congé.

Non titulaires

droit public, contractuels, loi Sauvadet, vacataires, AED, AESH, FPT, AT-SEM, ITRF ; droit privé, PEC, services civiques, prudhommes, T.A., Pôle emploi, formation, chômage, action sociale.

Intervenants :

Régine Teysseidier
Bruno Chaniac
Commission précarité
Pablo Guevara



De quoi ca parle ?

Où a lieu le stage ?

Attention : Lieu à confirmer sur Paris ! Vous serez informé-es à l'inscription.

Comment s'inscrire ?

Remplir cette fiche

~

Demander à son syndicat de t'inscrire auprès de stages@sudeducation.org avec cette fiche **complètement renseignée**.

~

La session formation est limitée à 35 participants : **inscrivez-vous le plus tôt possible**

~

La commission formation syndicale vous confirmera l'inscription, l'adresse et les horaires du déroulement vous seront adressés en retour.

~

Un ordinateur personnel est conseillé !

Inscription à une formation syndicale

Nom de la formation : stage juridique niveau 1 Date de la formation : 21 et 22 /11/2019

Coordonnées du stagiaire :

Civilité : Monsieur Madame *

Nom :

Prénom :

Année de naissance :

Adresse personnelle :

Email personnel :

Téléphone personnel :

Employeur :

Type de contrat (droit privé, fonctionnaire...) :

Mandat et responsabilités syndicales :

Structure syndicale inscrivante :

Email de contact de la structure inscrivante :

* Rayer la mention inutile

Si possible adresse mail personnelle. Nous attirons votre attention sur les risques de lecture des mails personnels (dont les mails syndicaux) sur les adresses mails professionnelles.

En cas de doute, contacter son syndicat

Demande d'hébergement solidaire :

Contactez directement le syndicat SUD éducation Paris

sudeducation75@wanadoo.fr

et

Signaler à la fédération que l'hébergement a bien été effectué

vieinterne@sudeducation.org

Déposer sa demande de congé de formation syndicale

Le congé pour formation syndicale est un droit sans perte de salaire. Vous avez le droit jusqu'à 12 jours de congé par an. Ce n'est pas le chef d'établissement ni de service qui peuvent le refuser et celui-ci doit être écrit et suffisamment motivé.

Impératif :

Les délais étant très courts, vous devez déposer la demande **avant le 21 octobre!** (prévoyez en fonction de vos EDT et des vacances scolaires)

Les règles de remboursement pour le stage fédéral sont sur la partie privée du site fédéral : <https://www.sudeducation.org/Remboursements-federaux-regles-et.html>

Si vous n'avez pas de réponse quinze jours avant le début du stage (soit le 6 novembre 2019), celui-ci est réputé accepté.

En cas de refus, contactez le mandaté juridique : juridique@sudeducation.org

et adressez-nous le double de la preuve du dépôt de votre demande de congé et une copie du courrier de refus (seul compte un refus écrit par le DASEN, recteur ou prsdt. De la CT).



Modèle de demande pour s'inscrire au stage - Personnels enseignants et EN

Adressez l'original, à votre employeur, au moins un mois à l'avance. Garder une photocopie avec preuve du dépôt !

« Lieu », le *

Mme/M. le recteur/vice-recteur/M./Mme. Le/la Président-e/M./Mme.

Le/La DASEN

s/c chef de service ou directeur de composante /

s/c du chef d'établissement/

Ou Mme/M. l'IEC de circonscription

Mme/M. (Prénom, NOM, fonction, affectation) demande a bénéficiaire d'un congé pour formation syndicale d'un jour de 1/ 2 jours (selon besoin dans votre emploi du temps), en application de la loi n° 82-997 du 23 novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984, en vue de participer au stage de formation « syndicale », qui se déroulera les 21 et 22 novembre 2019, à Paris, stage déclaré sous l'égide du CEFI-Solidaires (31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris).

Signature :

Modèle de demande pour s'inscrire au stage - Personnels agents techniques

Adressez l'original, à votre employeur, un mois à l'avance. Garder une photocopie avec preuve du dépôt !

« Lieu », le *

Mme/M. le Président du Conseil Départemental /régional/Maire

s/c du chef d'établissement/

Ou Mme/M. l'inspecteur d'académie

Mme/M. (Prénom, NOM, fonction, affectation) demande a bénéficiaire d'un congé pour formation syndicale d'un jour de 1/ 2 jours (selon besoin dans votre emploi du temps), en application de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 et du Décret n° 85-552 du 22 mai 1985, en vue de participer au stage de formation « syndicale », qui se déroulera les 21 et 22 novembre 2019, à Paris, stage déclaré sous l'égide du CEFI Solidaires (31 rue de la Grange aux Belles, 75010 Paris)

Signature